

# LIVRE BLANC DES CIQ



01 FEVRIER 2026

CONFEDERATION GENERALE DES COMITES D'INTERET DE QUARTIER  
24 boulevard Garibaldi 13001 Marseille

A l'approche des élections municipales et métropolitaines, la Confédération Générale des CIQ souhaite faire entendre la voix des 168 CIQ de Marseille et des 16 Fédérations qui la composent.

Ce livre blanc s'adresse à tous les candidats engagés dans ces élections. Il a donc pour but de les sensibiliser à toutes les problématiques et aux différents dossiers qui préoccupent les habitants. Il a été réalisé à partir d'une concertation faite avec les CIQ et les Fédérations qui ont listé les problèmes rencontrés, les dossiers en cours et leurs attentes.

*Un message fort : la connaissance et le maillage du terrain*

Les CIQ, les Fédérations et la Confédération reconnue d'utilité publique sont :

- Au contact direct du terrain et des habitants
- En connaissance et en vécu des problèmes de la cité
- Des forces de concertation et de proposition

Ce livre blanc sera organisé en 9 axes de proposition :

- La tranquillité publique pour tous
- Vivre en ville avec les commerces
- Vers un urbanisme maîtrisé
- Mieux se déplacer et mieux circuler
- Pour des relations réciproques avec les collectivités locales
- Pour un partage équilibré et apaisé de l'espace public
- Pour un environnement plus vert et plus propre et un patrimoine protégé
- Vers une sécurité préventive et répressive
- Pour une ville propre, un respect de l'hygiène et une action sanitaire et sociale

Ce Livre Blanc n'est pas un plaidoyer, mais un outil de dialogue entre Confédération, Fédérations et CIQ, acteurs et élus locaux.

Il vise à inspirer les programmes municipaux, renforcer les relations réciproques et essayer de contribuer à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Il demande réponse et surtout engagement futur après la mise en place des différentes équipes dirigeantes.

## La tranquillité publique pour tous

La tranquillité publique nécessite de respecter des règles et donc il y a nécessité de contrôler, d'anticiper et de verbaliser.

La tranquillité publique nécessite une police municipale réactive donc plus nombreuse pour être partout et sur une amplitude d'horaires bien plus large avec des équipes dédiées à des missions précises. Elle se doit d'être réactive aux appels, visible et répressive face aux infractions dans l'hypercentre mais aussi dans tous les quartiers périphériques.

|                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Epicerie de nuit, snack, barbers</b>                                               | Des arrêtés reconduits et élargis de fermeture sont nécessaires pour limiter les nuisances.                                                                                                                                           |
| <b>Fermetures tardives et nuisances sonores</b>                                       | Limiter les autorisations de fermeture tardive et de musique amplifiée et contrôler leurs applications strictes sous peine de verbalisation voire de confiscation.                                                                    |
| <b>Gestion des emplacements</b>                                                       | Marquer au sol les emplacements déclarés, les contrôler pour en assurer le respect, vérifier régulièrement les AOT.                                                                                                                   |
| <b>Affichage des fermetures administratives à faire et renforcement des actes</b>     | Rendre visibles les sanctions permet le relai d'information, le contrôle voire la dissuasion.                                                                                                                                         |
| <b>Verbalisation systématique des commerçants délictueux et des actes d'incivisme</b> | L'occupation illicite des trottoirs pour livraisons, stockages ou réparations perturbe le déplacement des piétons et cycles, cause des nuisances de propreté et de salubrité.                                                         |
| <b>Contrôle sécurité des chantiers</b>                                                | Le respect des règles de sécurité pour la population, des autorisations de voirie accordées et de l'affichage des permis doit être contrôlé pour éviter les écarts.                                                                   |
| <b>Pacification du littoral</b>                                                       | En période estivale ou festive, la pacification du littoral est nécessaire.                                                                                                                                                           |
| <b>Gestion des matchs et des manifestations</b>                                       | La planification et l'organisation pour les grands événements sportifs, festifs ou culturels nécessitent concertation et coordination de tous les services et forces engagés.                                                         |
| <b>Fourrières</b>                                                                     | La réactivité face aux demandes est bien trop longue. Il faut donc plus de véhicules et créer une fourrière sud pour limiter les durées d'intervention.                                                                               |
|                                                                                       | La fourrière maritime un temps envisagée est à réactiver.                                                                                                                                                                             |
| <b>Circulation et stationnement dangereux</b>                                         | Les zones de forte attractivité attirent beaucoup de véhicules. Leur vitesse et leur stationnement anarchique sont souvent très dangereux et mettent en danger les piétons mais aussi les automobilistes respectueux. Il faut donc un |

|                                        |                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                        | contrôle plus actif, mais aussi la mise en place de caméras de verbalisation, feux à déclenchement de vitesse.<br>Le déploiement de caméras nomades permettrait des contrôles plus nombreux. |
| <b>Rodéos et régulation de vitesse</b> | La mise en place sur les grands axes de systèmes de ralentissement et la limitation de l'accès aux voies piétonnes et cyclables pourraient les limiter.                                      |
|                                        | La requalification de grands axes serait aussi un moyen.                                                                                                                                     |
|                                        | Développer un réseau de radars sonores permettrait de préserver l'environnement sonore des habitants proches de grands axes servant de pistes aux motos et voitures de grosses cylindrée.    |
| <b>Gestion du stand de tir Police</b>  | Les nuisances riveraines induites sont importantes. Le déplacement est à envisager tout en limitant la distance avec la zone d'action.                                                       |
| <b>Nuisances aériennes</b>             | Pour la tranquillité des habitants survolés, le respect des couloirs est nécessaire. Le relais municipal auprès de l'aéroport est impératif.                                                 |
| <b>Nuisances portuaires</b>            | Faire respecter les émanations aériennes sous peine de verbalisation de même que la gestion du bruit généré par les formes.                                                                  |
| <b>Fermeture nocturne des parcs</b>    | Les parcs sont des lieux de rassemblement nocturne. Leur fermeture permettrait de limiter les nuisances sonores et la dégradation.                                                           |



## Vivre en ville avec les commerces

La vie en ville est ressentie pour de nombreux habitants comme de plus en plus difficile. Le sentiment de manque de sécurité prédomine avec le manque de tranquillité.

Cependant, la vie quotidienne avec les commerces et leurs livraisons, le manque de dynamisme des quartiers, l'installation de commerces "décalés" nécessitent une réaction, des actions et des réflexions en concertation pour que la population ne déserte pas le centre-ville et que la qualité de la vie commerçante s'améliore.

|                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Livraisons :<br/>horaires<br/>et emplacements</b> | Disposer d'aires de livraison ayant une taille appropriée, les positionner correctement au vu des besoins des entreprises alimentaires et permettre des livraisons aux horaires adaptés pour les professionnels.                                                                                                                                           |
|                                                      | Harmoniser les règles entre communes d'un même bassin de vie. Un cadre cohérent sur les horaires de livraison, les restrictions d'accès ou les limitations de tonnage évitent les incompatibilités et améliore la lisibilité pour les professionnels. Cette coordination intercommunale est cruciale pour optimiser les tournées et réduire les nuisances. |
|                                                      | Discuter de ces aménagements avec les organisations professionnelles qui représentent le secteur et/ou avec les professionnels concernés.                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Vie des commerces</b>                             | Engager également un dialogue sur la problématique des livraisons effectuées par les professionnels.                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                      | Amplifier le droit de préemption sur les commerces.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                      | Favoriser l'implantation de producteurs locaux en circuit court pour les nouvelles implantations en créant l'équivalent de zones franches et développer les petits marchés périphériques.                                                                                                                                                                  |
| <b>Vie des habitants</b>                             | Redynamiser les noyaux villageois en créant avec les différentes associations des occasions différentes de rencontre, de partage. Redonner aux façades, aux commerces une apparence plus agréable tout en luttant contre l'habitat dégradé, en particulier dans les noyaux villageois excentrés.                                                           |
|                                                      | Créer une commission municipale d'ouverture de nouveaux commerces pour réduire les implantations multiples de commerces de même type sur une même zone (snacks, épiceries...) et vérifier que l'implantation est compatible avec les commodités urbaines (zones de livraison)                                                                              |
|                                                      | Favoriser la création d'entreprises, créer une bourse municipale de locaux commerciaux disponibles, réguler la location saisonnière.                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                      | Créer une continuité de vie des noyaux villageois lors des développements urbanistiques importants à proximité.                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                      | Ouvrir davantage de piscines municipales l'été pour les habitants et leurs enfants éloignés du littoral.                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                      | Créer des piscines municipales et des complexes sportifs dans les quartiers éloignés qui n'en sont pas ou mal équipés.<br>Relancer l'aménagement du parc aquatique de Luminy.                                                                                                                                                                              |

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                         | Ouvrir les centres aérés aux écoliers les jours de grève                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                         | Rénover les places des noyaux villageois et en imposer la présence pour les permis de nouvelles implantations urbanistiques de grande dimension                                                                                                                                                                         |
| <b>Marchés, fêtes<br/>et déballages</b> | Afin de limiter les déballages et ventes illicites sur l'espace public, amplifier les amendes et les confiscations                                                                                                                                                                                                      |
|                                         | Concierter avec les habitants pour leur demande relative à la création de marchés hebdomadaires en respect des règles d'hygiène afin de dynamiser la vie de certains noyaux villageois                                                                                                                                  |
|                                         | Assurer une présence et une vérification plus importante sur les marchés aux puces                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                         | Restreindre les manifestations autogérées qui n'offrent aucune possibilité de contrôle ou à défaut exiger un registre des forains, associations et collectifs présents                                                                                                                                                  |
|                                         | Les manifestations festives non déclarées et autorisées sont mises en ligne sur les réseaux sociaux ou annoncées par affichage sauvage génèrent des nuisances sonores importantes, de l'insécurité (consommation excessive d'alcool ou autres substances) et des dégradations. La surveillance, le contrôle s'imposent. |

## Vers un urbanisme maîtrisé

Nombre d'arrondissements de Marseille voient surgir de terre de nombreuses constructions, ne comprennent pas l'évolution de leurs quartiers et se sentent incompris. La communication, la clarification et la concertation sont donc indispensables dans ce domaine.

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Permis de construire</b> | Mise en place d'équipes dédiées de vérification de la conformité et de respect du projet pour vérifier les affichages conformes des permis de construire, pour pouvoir respecter le délai de recours et pour agir contre les travaux sans permis.                                           |
|                             | Obliger les maîtres d'œuvre à prévoir des emplacements de stationnement suffisants au regard du nombre d'hébergements créés sur leurs parcelles                                                                                                                                             |
|                             | Faire adapter les permis de construire aux infrastructures environnantes en termes de voirie, de stationnement, de transports et d'équipements                                                                                                                                              |
|                             | Pour la planification de grands ensembles d'habitations de type ZAC, n'accorder les permis que si les espaces publics extérieurs, les voies, les conditions de circulation, de stationnement, de transports le permettent                                                                   |
|                             | Pour ces mêmes ensembles procéder aux enquêtes publiques préalables ou ultérieures si des modifications structurales sont apparues                                                                                                                                                          |
|                             | S'assurer pour l'attribution des permis de construire de la cohésion urbaine, architecturale et paysagère                                                                                                                                                                                   |
| <b>PLUI, PDU et SCOTT</b>   | Alerter les habitants des dates de concertation sur les modifications de PLUI bien en amont de la période pour la prise de connaissance du sujet et le travail de commentaire ou de proposition                                                                                             |
|                             | Mettre en place un dispositif de concertation (Mairie-CIQ-Métropole) conformément à l'article L103-2                                                                                                                                                                                        |
|                             | Cette information est d'autant plus importante qu'en vertu de la loi du 26 Novembre 2025 sur la simplification du droit de l'urbanisme, les révisions deviennent modifications, les délais de recours sont diminués et les autorisations de déroger aux règles peuvent être plus nombreuses |
|                             | Intégrer la logistique dans les documents d'urbanisme pour préserver des espaces adaptés à la circulation et à la livraison                                                                                                                                                                 |
|                             | Ne pas engager de projets pour lesquels, dès le rapport préliminaire, avant l'enquête publique, la circulation est déjà prévue saturée                                                                                                                                                      |
|                             | Rendre accessible à la compréhension et à l'étude les documents du SCOTT et du PDU                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Médiation</b>            | Créer des postes de médiateurs interfaces riverains-promoteurs-mairies                                                                                                                                                                                                                      |

## Mieux se déplacer et mieux circuler

Mieux se déplacer, telle est l'envie de tous les habitants de Marseille. Quel que soit le mode de déplacement, circuler est difficile et souvent dangereux. Développer et sécuriser les pistes cyclables, faciliter le déplacement des piétons et des PMR en toute sécurité, améliorer la circulation des transports en commun et des voitures sont donc à envisager.

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pistes cyclables et vélos</b>     | Développer le réseau pour l'étendre mais aussi assurer les jonctions entre les tronçons de façon à avoir une continuité de déplacement                                                                                                                                            |
|                                      | Sécuriser les bandes cyclables existantes pour les cyclistes mais aussi les piétons avec une signalétique bien visible et une séparation nette avec la zone piéton                                                                                                                |
|                                      | Concier les habitants pour augmenter le nombre de zones de stationnements vélos en libre-service ou particulier                                                                                                                                                                   |
|                                      | Verbaliser les commerces (motos, snacks...) à côté des bandes qui utilisent l'espace piétons pour stationner ou apposer des tables et mettent en danger les piétons                                                                                                               |
|                                      | Création de grands parking vélos sécurisés aux abords des sites touristiques, sportifs ou évènementiels, et parkings relais.                                                                                                                                                      |
| <b>Vélos et deux roues motorisés</b> | Contrôler le respect du code de la route en termes de vitesse, de stationnement et de lieu inapproprié de circulation                                                                                                                                                             |
| <b>Trottinettes</b>                  | Les déplacements des trottinettes en ville sont très dangereux et irrespectueux. Il faut donc verbaliser pour la vitesse, l'utilisation des trottoirs et l'abandon anarchique                                                                                                     |
| <b>Piétons</b>                       | La sécurisation de leurs déplacements est nécessaire : visibilité accrue des "passages piétons", protection par rapport aux vélos et trottinettes, augmentation des zones à 30,                                                                                                   |
|                                      | Elargissement des trottoirs et verbalisation des stationnements des motos sur les zones piétonnes                                                                                                                                                                                 |
| <b>PMR</b>                           | Le déplacement des PMR est problématique et dangereux : il y a nécessité d'aménagement systématique de "bateaux" pour la traversée, de faire respecter le stationnement sur les zones piétons et aux passages protégés. Contrôler le stationnement sur les emplacements réservés. |
| <b>Transports</b>                    | La desserte d'une grande ville comme Marseille, très étendue nécessite des améliorations pour que les transports en commun soient une priorité au détriment de la voiture avec :                                                                                                  |
|                                      | Une amplitude horaire plus large pour les lignes périphériques est nécessaire                                                                                                                                                                                                     |
|                                      | Une révision de la trame circulatoire de nombreux bus de façon à avoir une continuité de couverture, un raccordement aux                                                                                                                                                          |



|                  |                                                                                                                                                                                |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>en commun</b> | tramways et une liaison vers les villes voisines comme Aubagne                                                                                                                 |
|                  | L'extension du tramway vers le centre universitaire de Luminy pour désengorger le secteur                                                                                      |
|                  | La création de parking relais conséquents : pour l'entrée Est de Marseille, au pied de la Gineste et à la Gaye pour avoir un vrai point multimodal                             |
|                  | La création de lignes de tramway en concertation avec les habitants et avec la mise en place d'une trame circulaire cohérente qui tient compte de la topographie des quartiers |
|                  | Le renforcement de l'offre de bus lors des grands événements                                                                                                                   |
|                  | Créer dans les quartiers périphériques des voies dédiées aux bus sur de grandes avenues avec une requalification de celles-ci                                                  |
|                  | Amplifier le réseau, la flotte et la fréquence des navettes maritimes                                                                                                          |
| <b>Voitures</b>  | La surfréquentation en centre-ville est étroitement liée à la performance des transports en commun                                                                             |
|                  | Pour que les voitures venant du hors Marseille ne rentrent pas, de gros parkings (en silo par exemple) sont à construire aux entrées de Marseille                              |
|                  | Des aires de covoiturage bien identifiées sont à créer                                                                                                                         |
|                  | Revoir dans le centre et l'hypercentre la trame circulaire pour limiter l'afflux des voitures et donner une place plus importante aux mobilités douces en sécurité             |
|                  | Augmenter le quota de places internes de stationnement pour les nouvelles constructions                                                                                        |
| <b>Voirie</b>    | Transmettre les programmations de travaux voirie pour l'information des habitants                                                                                              |
|                  | Pour les grands chantiers, désigner un référent chantier                                                                                                                       |
|                  | Programmer la réfection de voies délaissées depuis longtemps et dégradées avec les aménagements piétons et vélos nécessaires                                                   |
|                  | Aménager des systèmes de réduction de vitesse sur les grands axes lieux de rodéos                                                                                              |
|                  | Coordonner les feux pour limiter les engorgements                                                                                                                              |
|                  | Prolonger le BUS et envisager en amont de sa réalisation la jonction entre BUS et Boulevard urbain vert en termes de stationnement pour tous les modes de déplacement          |
|                  | Informers très tôt de la fermeture des autoroutes entrant dans Marseille ou des tunnels pour éviter des embouteillages gigantesques                                            |
|                  | Requalifier certaines voies entrantes (RD 568) ou certains grands boulevards (Romain Roland, Saint-Antoine, Barnier...)                                                        |
|                  | Réaménager le littoral ouest pour faciliter l'accès à la mer                                                                                                                   |

## Pour des relations réciproques avec les collectivités locales

L'objet de tous le CIQ, Fédérations et Confédération est de travailler pour l'intérêt général. Leur connaissance du territoire, des problématiques et des soucis des habitants fait d'eux des lanceurs d'alerte mais aussi des forces de proposition. La relation réciproque et respectueuse avec les collectivités est donc primordiale.

|                                                 |                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Relation avec les CIQ</b>                    | Respect des chartes institutionnelles instaurées pour permettre des concertations, des informations et des communications plus aisées                                |
| <b>Communication avec les CIQ</b>               | La communication se doit être bilatérale (réponse aux courrier, demandes de rencontres ...)                                                                          |
| <b>Concertation avec les Mairies de secteur</b> | Le relationnel avec les mairies de secteur est le premier maillon indispensable de notre démarche (réunions publiques, concertations, signalements de problèmes ...) |
|                                                 | Le respect de la charte de concertation municipale et métropolitaine s'applique donc par extension                                                                   |
| <b>Gestion des subventions</b>                  | Simplification des démarches (portail plus explicite par rapport aux documents à fournir) et contrôles des documents fournis                                         |
|                                                 | Contrôle de l'utilisation effective de la subvention correspondant à l'objet de la demande                                                                           |
| <b>Rencontres thématiques</b>                   | Pérennisation des rencontres régulières collectivités-CIQ sur les délégations "sensibles"                                                                            |
| <b>CIQ et associations.</b>                     | Prise en compte les identités propres des CIQ par rapport aux autres associations                                                                                    |
| <b>Services publics</b>                         | Réintégration des services publics dans les quartiers pour permettre leur accès à toute la population en particulier en difficulté de déplacements                   |
| <b>Compétences des collectivités locales</b>    | Précision des compétences de chacun dans les différentes collectivités                                                                                               |
| <b>Enquêtes publiques</b>                       | Diffusion en amont des enquêtes publiques et restitution des conclusions, concertation préalable sur tous les sujets concernant le vivre ensemble                    |

## Pour un partage apaisé et équilibré de l'espace public

Le mieux vivre ensemble passe par un respect mutuel des habitants. Le respect de l'espace public est fortement mis à mal par l'utilisation abusive, sans autorisations de places publiques, de trottoirs, par un stationnement anarchique, voire dangereux.

Une réaction s'impose pour fluidifier la circulation en termes de livraisons, de camions et de tourisme.

L'abus de l'utilisation de l'espace public génère une forte impression d'insécurité et de zone de non droit. Il faut donc trouver des solutions.

|                                                            |                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Livraisons</b>                                          | Augmenter les espaces réservés, et les faire respecter                                                                                                                                         |
|                                                            | Favoriser les livraisons en horaires décalés (avant 10 h)                                                                                                                                      |
| <b>Stationnements, cars, motos</b>                         | Créer des parkings cars tourisme plus périphériques et un réseau de navettes afin d'éviter les stationnements sur chaussée                                                                     |
|                                                            | Prévoir des espaces motos réservés plus importants afin de réduire le stationnement abusif sur trottoir                                                                                        |
| <b>Terrasses éphémères et AOT</b>                          | Créer un service de contrôle et d'intervention pour faire respecter le caractère éphémère de l'occupation                                                                                      |
| <b>Privatisation de l'espace public</b>                    | Contrôle drastique des espaces non autorisés                                                                                                                                                   |
| <b>Suppression +++ de places de parking</b>                | Compenser les suppressions de stationnement par de nouvelles créations dans des lieux plus appropriés (exemple : parking silo ...)                                                             |
| <b>Marché aux puces et ventes illicites</b>                | Libérer les espaces occupés par les déballages sauvages                                                                                                                                        |
| <b>Occupation des places pour activité professionnelle</b> | Réduire les occupations professionnelles type garage, loueur de véhicules ... sur les trottoirs et verbaliser si récidive                                                                      |
| <b>Places handicapées</b>                                  | Augmenter la pression sur le respect de places PMR                                                                                                                                             |
| <b>Gestion stationnement stade</b>                         | Mise en place d'une politique partenariale pour le stationnement autour du stade                                                                                                               |
| <b>Desserte Véolia (trajet camions)</b>                    | Reprendre la concertation inter-communale sur ces sujets (déplacements trop impactant des flux de poids lourds)                                                                                |
| <b>Stationnement des camions</b>                           | Imposer au grand port maritime la création d'un parc de stationnement poids lourds interne au port à Marseille (À l'instar de celui du Mât de Ricca à proximité de la conteneurisation de Fos) |

## Pour un environnement plus vert et un patrimoine protégé

Dans une ville aussi importante et urbanisée que Marseille, où la voiture est omni présente et la pollution bien prégnante, les espaces verts aménagés jouent un rôle fondamental.

Lutter contre le réchauffement climatique, réduire les îlots de chaleur, offrir ombre et espaces de détente sont des éléments essentiels à prendre en compte pour le bien vivre en ville. Aussi bien sur sa façade maritime que sur le littoral ou sur le pourtour des collines, la protection environnementale est essentielle.

|                                |                                                                                                                                                              |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Espaces verts</b>           | Poursuivre et étendre la végétalisation du centre-ville                                                                                                      |
|                                | Accorder des permis verts (de végétalisation) aux habitants en toute concertation                                                                            |
|                                | Harmoniser la gestion des espaces verts par rapport aux intervenants multiples impossibles à identifier                                                      |
|                                | Favoriser les projets qui limitent la désimperméabilisation                                                                                                  |
|                                | Fermer les parcs périphériques la nuit pour éviter les nuisances sonores et les dérives délinquantes                                                         |
|                                | Entretenir régulièrement les espaces verts existants                                                                                                         |
|                                | Utiliser pour les plantations des essences ou des plantes adaptées au climat et peu gourmandes en eau                                                        |
|                                | Prolonger ou créer des coulées vertes le long des ruisseaux ou canaux                                                                                        |
|                                | Récupérer des zones vertes à l'abandon (Foresta par exemple) pour y créer des parcs urbains et ainsi empêcher la création de décharges sauvages              |
| <b>Incendie</b>                | Faire respecter les OLD en partenariat avec les marins pompiers de Marseille et l'office des eaux et forêts                                                  |
|                                | Remise à l'ordre du jour des référents incendie par secteur au voisinage de zones forestières                                                                |
|                                | Vérifier que toutes les recommandations relatives au PPRIF ont bien été mises en œuvre                                                                       |
|                                | Assurer une information voire une formation des personnes en proximité des zones à risques majeurs (incendie, inondation) autrement que par voie numérique.  |
| <b>Pollutions</b>              | Réduire les émissions des véhicules en fluidifiant la circulation, en amplifiant le réseau de transports en commun et en privilégiant les mobilités douces   |
|                                | Engager une action efficace contre les tags qui génèrent une pollution visuelle et matérielle                                                                |
|                                | Afin de limiter les pollutions routières induites autour du Grand Port de Marseille, une réorganisation de la circulation et du stationnement est nécessaire |
| <b>Implantation datacenter</b> | Prendre en compte la concertation habitants et de l'impact sur l'environnement et l'espace public                                                            |

|                   |                                                                                                                         |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Patrimoine</b> | Valoriser le patrimoine industriel (friches, bâtiments remarquables)                                                    |
|                   | Achever la réhabilitation de sites remarquables                                                                         |
|                   | Réduire les autorisations de permis de construire impactant directement les sites remarquables et les fragilisant       |
|                   | Mettre en place une véritable politique anti-tags pour limiter leur prolifération et préserver l'esthétique des façades |
|                   | Combattre l’Affichage sauvage                                                                                           |
|                   | Protection du patrimoine remarquable par inscription au PLUI ou par vérification du respect de la réglementation        |



## Vers une sécurité préventive et répressive

La collaboration entre Police Nationale et Police Municipale permet une action plus ciblée et plus efficace. Mais le sentiment d'insécurité est très présent chez les habitants. Il faut donc amplifier les actions et les moyens mis en œuvre.

|                         |                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Police municipale       | <b>Le nombre de tâches affectées à la police municipale est de plus en plus important.</b>                                                                                                           |
|                         | <b>Il est donc nécessaire de continuer à créer des postes, de renforcer leur présence sur le terrain mais aussi de les organiser en brigades spécifiques :</b>                                       |
|                         | Être visibles, dans tous les quartiers, avec des actions de verbalisation et de contrôle                                                                                                             |
|                         | Adapter les plages horaires en fonction de la zone couverte en particulier dans les zones touristiques, littorales en périodes estivales ou festives                                                 |
|                         | Augmenter les effectifs de nuit pour les élargir à toute la ville                                                                                                                                    |
|                         | Avoir une réactivité plus rapide face aux demandes                                                                                                                                                   |
|                         | Réactiver la police des chantiers pour des contrôles de sécurité, de respect de l'affichage et des autorisations                                                                                     |
|                         | Augmenter les effectifs de la brigade des débits de boisson pour accroître le nombre de contrôles                                                                                                    |
|                         | Créer une brigade chargée des commerces et emplacements pour le contrôle du respect des horaires, des dimensions d'emplacements autorisés et du travail                                              |
| Arrêtés et autorisation | Instaurer un arrêté anti- prostitution sectorisé comme dans plusieurs grandes villes pour limiter les nuisances générées en particulier dans l'hypercentre                                           |
|                         | Restreindre les autorisations de fermeture tardive et de musique amplifiée                                                                                                                           |
|                         | Préempter certains locaux commerciaux pour éviter la prolifération des snacks, épiceries de nuit ou barbers peu scrupuleux                                                                           |
|                         | Réinstaurer un arrêté anti-protoxyde d'azote pour la consommation.                                                                                                                                   |
|                         | Pour le AOT, concerter pour leur implantation et vérifier leur enlèvement à la fin du délai d'autorisation                                                                                           |
| Drogue                  | Poursuivre les contrôles de locations de type Airbnb pour limiter les nuisances sonores saisonnières et les abus d'utilisation à des fins professionnelles ou de prostitution.                       |
|                         | <b>La consommation de drogue de plus en plus dure s'intensifie sur la voie publique. Une réaction s'impose en termes de protection sanitaire et sécuritaire des habitants</b>                        |
|                         | <b>La consommation du crack met hors du monde les toxicomanes, les lieux publics d'injection d'héroïne sont jonchés de seringues, la consommation de cocaïne se banalise comme celle du cannabis</b> |
|                         | <b>La population en particulier de l'hypercentre est confrontée en permanence à ce fléau et même mise en danger par</b>                                                                              |

|                |                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                | <b>l'occupation illicite de lieux privés</b>                                                                                                                                                                                                 |
|                | <b>Dynamiser la politique de prévention et de soutien sanitaire et social pour les toxicomanes en envisageant la création d'une HSA ou d'une structure d'accompagnement en concertation avec les habitants</b>                               |
|                | Avoir une présence importante de la police municipale sur les points de forte consommation en complément du travail de la Police Nationale                                                                                                   |
|                | Dynamiser la politique de prévention et de soutien sanitaire et social pour les toxicomanes en envisageant la création d'une HSA ou de structures d'accompagnement en concertation avec les habitants                                        |
|                | Assurer le nettoyage et l'hygiène des lieux de consommation                                                                                                                                                                                  |
|                | Créer des équipes de médiation en aide aux structures déjà investies                                                                                                                                                                         |
| <b>Caméras</b> | <b>La vidéo-surveillance et la vidéo-verbalisation montrent leur utilité et leur efficacité ; il faut donc amplifier leur déploiement</b>                                                                                                    |
|                | Répondre aux demandes et installer de nouvelles caméras sur tout le territoire en concertation avec les habitants qui connaissent les points délicats                                                                                        |
|                | Réparer rapidement ou réinstaller les caméras existantes détériorées en général dans les secteurs problématiques                                                                                                                             |
|                | Informers de l'implantation des nouvelles caméras                                                                                                                                                                                            |
|                | Equiper la police Municipale de caméras nomades, utiles pour le CSU pour les événements festifs, le contrôle des chantiers et des travaux, la surveillance estivale et les problèmes récurrents de trafic routier et de stationnement gênant |
|                | Planter des radars antibruit sur les voies servant de pistes pour les motos ou les voitures puissantes                                                                                                                                       |

## Pour une ville propre, un respect de l'hygiène et une action sanitaire et sociale

La propreté de la ville est grandement à améliorer. La régularité et la qualité de l'entretien améliorent le cadre de vie Mais elle diminue aussi le risque de dérive face à d'autres dérives de sécurité ou de délinquance.

La pauvreté grandissante, le nombre important de personnes en rupture de société ou non intégrées nécessitent une politique énergique en termes d'action sanitaire et sociale et de prévention.

|                  |                                                                                                                                              |
|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Hygiène</b>   | Mettre en place des actions de dératisation dans l'hypercentre, aux abords des marchés avec une action identique pour les cafards            |
|                  | Faire respecter l'hygiène alimentaire sur tous les marchés de la ville                                                                       |
|                  | Développer le déploiement de toilettes publiques et l'installation de WC temporaires pour toutes les grandes manifestations                  |
|                  | Développer un réseau de fontaines publiques                                                                                                  |
| <b>Propreté</b>  | Assurer un nettoyage régulier de toutes les voies avec une fréquence accrue sur les zones très marchandes et touristiques                    |
|                  | Nettoyer plus fréquemment la zone littorale, celle à proximité du port marchand ou des zones logistiques                                     |
|                  | Augmenter le nombre de poubelles en concertation avec les habitants et assurer un ramassage régulier                                         |
|                  | Recréer des postes de cantonnier avec une planification établie avec les habitants                                                           |
| <b>Déchets</b>   | Augmenter le nombre de points de tri à des dimensions adaptées aux besoins                                                                   |
|                  | Mettre en place une action de récupération des déchets par les forains sur les marchés                                                       |
|                  | Proposer aux commerçants un ramassage de leurs déchets sur abonnement sinon les contraindre par la verbalisation                             |
|                  | Créer pour les snacks et les restaurants des points d'apport pour les huiles usagées                                                         |
|                  | Développer les effectifs de ramassage des encombrants pour limiter le temps d'attente                                                        |
|                  | Procéder rapidement à l'enlèvement des dépôts sauvages avec verbalisation si possible (identification ou caméra) afin d'éviter la surenchère |
| <b>Sanitaire</b> | Installer des containers pour les cartons volumineux                                                                                         |
|                  | Amplifier l'action contre l'habitat indigne et insalubre                                                                                     |
|                  | Favoriser les procédures de relogement                                                                                                       |
|                  | Agir régulièrement contre les campements sauvages récurrents en coopération avec la Préfecture et la Police Nationale                        |
|                  | Développer une politique de prévention contre la drogue dans les établissements scolaires dès le plus jeune âge                              |
|                  | Augmenter le nombre de foyers d'accueil de SDF                                                                                               |
|                  | Créer des structures d'accompagnement pour les toxicomanes et les SDF sans protection médicale ni sociale                                    |
|                  | Réagir très rapidement à l'installation de squats ou à la communication de la potentialité de squat sur une habitation abandonnée            |

|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Et social</b> | Implanter davantage de structures sociales dans les secteurs fortement impactés par la paupérisation et la marginalisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                  | Retravailler avec les bailleurs l'attribution de logements sociaux en coopération avec les associations investies                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                  | Beaucoup de mineurs ou de jeunes majeurs se retrouvent dans des situations d'urgence : trafics de stupéfiants, violences, exploitation sexuelle et prostitution, déscolarisation, ruptures sociales. Développer les actions de prévention entre les services de la Ville de Marseille, les partenaires judiciaires, éducatifs, sociaux et associatifs, les acteurs institutionnels (Justice, État, Département, Métropole) et l'équipe mobile municipale de prévention notamment le Samu social, semble indispensable pour aider mais aussi prévenir |

